

## Le mot du Président

### Nouvelle année et c'est reparti !

Nous sommes à la croisée des chemins entre 2024 et 2025 où l'actualité sociale stagne au rythme des mesures législatives différées du fait de débats parlementaires houleux et discordants. Il serait d'ailleurs regrettable que les discussions déjà engagées sur l'autonomie, le grand âge, ou la fin de vie ne puissent pas se poursuivre et aboutir sur un projet consensuel.

Heureux de vous retrouver, en espérant que vous êtes passés au travers du Covid, de la grippe et autres maladies hivernales. Le manque d'ensoleillement, c'est fini ! Il suffit de lever les yeux, c'est le retour des cigognes qui font escale chez nous et annoncent le printemps ! Certes la légende ne dit pas si leur livraison miraculeuse a déjà permis de booster le taux de natalité\*! Alors pour trouver des bébés, regardez dans les choux, au risque de faire chou blanc !

Méfiez vous des hirondelles, elles ne font pas le printemps !

Février, c'est le moment où vous avouez déjà avoir fait quelques accroc aux bonnes résolutions ! Par exemple, en faisant le bilan du "Dry January" = "Janvier sobre" ou "mois sans alcool" !!!

Il fait bon rire un peu, car la scène nationale et internationale ne porte pas à l'enthousiasme. Nous vivons un double basculement politique et climatique qui crée des déséquilibres majeurs dans le monde. Partout le réchauffement climatique se manifeste, voire provoque des catastrophes sous différentes formes et brouille les projections climatologiques, économiques et sanitaires.

Au niveau international, les cartes des alliances sont rebattues et les conflits se cristallisent autour de la situation en Ukraine et au Moyen Orient où crimes et exactions se perpétuent. Vont suivre des mesures de rétorsions économiques notamment à l'encontre de l'Europe qui vont modifier la donne sur ce plan... et le secteur agricole va notamment être touché.

D'autre part, dans notre pays, la notion de **l'exemplarité** a du plomb dans l'aile, avec les révélations scandaleuses qui touchent des icônes du passé et du présent dans tous les milieux, créant une défiance face aux institutions, du fait des écarts de leurs représentants qui, un temps, inspiraient le respect. Plus glaçant encore, le silence qui a entouré ces affaires !

Au final, ce sombre tableau de l'actualité crée une ambiance délétère et alimente une forme d'insécurité qui est démultipliée par les réseaux sociaux.

Il est bon de rappeler, qu'en ce début d'année, bon nombre de **nouveautés** vont impacter nos finances personnelles. Aussi, dans ces pages, nous ferons un bref rappel des nouvelles mesures et débats qui entourent le domaine des retraites et de la fiscalité, pour vous aider à mieux appréhender les évolutions qui vous concernent.

Des haut et des bas... comme vous le constaterez, à placer aux côtés de l'évolution des tarifs de l'énergie. La fée électricité a perdu de sa magie et c'est important quand on prend conscience de notre dépendance à l'électricité : de la brosse à dent au presse-purée en passant par la voiture... Les annonces de baisses appliquées à nous-mêmes sont-elles avérées ? Il sera possible de l'affirmer après avoir fait un choix draconien entre fournisseurs, type d'énergie, tarif réglementé ou non.

A condition que ce soit vraiment possible... A vous de jouer !

### SOMMAIRE

P.1 & 2 : Le mot du Président

P 2 et 3:  
Quoi de neuf ?  
Agenda  
Actualité : Retraite -  
Fiscalité

P.4 : -  
Actualité : Autonomie -  
Santé

P.5 :  
Actualité générale

Liens vers :  
<https://www.fnaropa.fr/espac-e-adherent>

Vient de paraître :



Nos projets n'ont pas pris de vacances et rencontrent beaucoup de succès au regard des participants ou des inscrits ! A l'écoute de vos demandes, nous proposons un voyage long ET un voyage court ainsi qu'une sortie festive à Fougerolles. Mine de rien, participer à des joyeux moments de partage, vous le savez déjà, allège le quotidien, alors ne vous privez pas ! Vous trouverez la liste dans ces pages.

Et, n'oubliez pas ! Prochainement "la journée des femmes" !

Messieurs ce n'est pas la même chose que la Saint-Valentin ou la fête des Mères ! Et si vous offrez un bouquet, vérifiez qu'il ne soit pas toxique\*\* !

Pour 2025, nous comptons sur vous pour continuer à avancer à nos côtés dans la bonne humeur et ne manquer aucune occasion de passer de bons moments avec nous !

Nous vous attendons nombreux à notre Assemblée Générale

le **Vendredi 16 Mai 2025 à Dole,**

qui vous permettra de découvrir la salle du "Manège de Brack".

*\*2023 : Cette situation laisse augurer une forte pression sur nos finances publiques dans les prochaines années du fait de l'augmentation des dépenses de retraite, de santé, mais aussi de l'espérance de vie qui se redresse. Le bilan démographique 2023 est celui d'une natalité en berne et d'une France vieillissante, d'une population qui atteint certes 68,4 millions d'habitants, mais avec un effondrement de la natalité française : 700 000 naissances par an seulement, chiffre inédit depuis 1946.*

*\*\*voir publication UFC que choisir du 14/2 qui révèle que les fleurs coupées (2/3 des bouquets) contiennent de nombreux pesticides toxiques qu'ils soient d'origine française ou non.*

**Le Président,  
Jean François POISOT**



## QUOI DE NEUF ? NOTRE ACTUALITE

### Dans votre agenda

**Notez ces dates importantes :**

- **Mardi 18 Mars 2025** (103 inscrits)  
Sortie à Fougerolles (70) avec  
visite de la distillerie DEVOILLE le matin  
suivie d'un repas-spectacle à la Gabiotte.
- **Du Jeudi 1<sup>er</sup> Mai au Dimanche 4 Mai 2025**  
Voyage à Prague (40 inscrits)
- **Vendredi 16 MAI 2025**  
Assemblée Générale à Dole (Jura),  
salle du « Manège de Brack »
- **Du Mercredi 1<sup>er</sup> Octobre  
au Mardi 14 Octobre 2025**  
Voyage en Inde (32 inscrits)

## ACTUALITE RETRAITE

**1 - Réforme des retraites** : une perspective qui se rapproche, un pas en avant a été fait !

A ce jour la Cour des Comptes et le COR\* ont remis les rapports qui alimenteront les débats déjà mouvementés et discordants des législateurs, sur le financement, la revalorisation, l'âge des pensions, le travail des seniors, le tout étant étroitement lié aux choix budgétaires !

Cette réforme concernera aussi la pension de réversion (condition d'âge, cotisation, plafond...).

Le calcul de cette pension varie aujourd'hui selon les régimes et crée des inéquités difficilement justifiables. Une harmonisation entre régimes serait, dans la grande majorité des cas, positive pour les intéressés, très majoritairement des femmes, qui sont les premières bénéficiaires des pensions de réversion et perçoivent en moyenne des retraites inférieures à celles que perçoivent les hommes.

A la veille de la journée des femmes, on se devait de le souligner !

**2 - Montant des retraites** : du mieux mais peut mieux faire !

Le montant d'une pension de retraite évolue régulièrement en fonction des décisions gouvernementales et de l'inflation. Vous conviendrez que ce terrain est mouvant actuellement !

**Pensions du régime de base (CNAV) : + 5,3% au 1<sup>er</sup> janvier** et sa traduction concrète par un **versement à terme échu en février 2025**.

Pensions de retraites complémentaires relevant de l'**AGIRC ARRCO : + 4,9 % en novembre**.

Nous attirons votre attention sur Lettre CFR du 7 janvier (voir ci-joint).

**3 – CCPMA** : Evolution concernant différentiel CCPMA.

Les retraités percevant une rente différentielle CCPMA voient, à partir de 2025, celle-ci convertie en **un capital unique versé en une seule fois** selon un calendrier qui s'étalera par lots sur toute l'année. Cette évolution impactera environ 19.000 personnes qui bénéficiaient d'un dispositif datant de 1997.

Les premiers paiements des capitaux devraient intervenir le 26 mars pour 500 retraités, et à partir du 4<sup>e</sup> trimestre 2025 : lancement d'une campagne de communication auprès des futurs retraités de plus de 62 ans pour les inciter à liquider leurs droits. **Tél dédié : 01 88 45 55 45**.

## ACTUALITE FISCALITE

**A - Votre déclaration d'impôt** : **Juste une mise au point!** (A savoir Note Fiscale 02-2025)

**Revalorisation du barème de l'impôt sur le revenu** +1,8 % de revalorisation contre 2 % d'inflation, soit un peu plus de recettes pour le Budget et quelques euros de plus d'impôts pour les foyers fiscaux.

- Tranche 1 de 0 € jusqu'à 11 497€ : 0 %
- Tranche 2 de 11 498 € jusqu'à 29 315€ : 11%
- Tranche 3 de 29 316€ jusqu'à 83 823€ : 30%

**mais aussi :**

- abattement appliqué sur le revenu global des **personnes âgées ou invalides modestes**, ainsi que pour les demi-parts du quotient familial, réévalué de **1,8 % également**

- plafond de la déductibilité des **frais d'accueil** d'une personne âgée hébergée au sein du foyer qui passe à **4.039 €**.

- revalorisation des seuils d'assujettissement aux prélèvements sociaux (**CSG, CRDS et CASA**).

- **atténuation du franchissement du plafond** d'assujettissement au taux de 3,8 %.

**B - Un point particulier : abattement fiscal et retraites.**

L'abattement de 10 % sur les pensions de retraite et d'invalidité est revalorisé : 450 € minimum par personne pensionnée et 4.399 € maximum pour un foyer fiscal.

Bon à savoir : depuis l'automne, l'éventuelle **suppression** de cet avantage fait son retour! Du point du vue comptable, cette mesure générerait un rendement annuel d'environ 4 milliards d'euros! Ce qui **rendrait imposable bon nombre des retraités** qui aujourd'hui ne le sont pas, et qui, double peine, **perdraient aussi certaines aides sociales**, justement parce qu'ils ne sont pas imposables!

INITIATIV'Retraite et la CFR s'opposent vivement à ce projet.

Un élément de modération est apporté par *Pierre Madec*, Economiste de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) "les retraites les plus modestes pourraient ne pas être concernées" Mais quel serait le seuil de la modestie ?...A SUIVRE !!!

**C - Nouvelle mesure fiscale** : Aide à la personne. - services à domicile.

Des détails plus précis vont être demandés. La ventilation des dépenses permettra un contrôle plus fin des sommes déclarées et remboursées au titre du **crédit d'impôt**.

- **identité du prestataire**, qu'il s'agisse d'un salarié individuel, d'une entreprise ou d'une association.

- **nature exacte** : ménage, jardinage, aide à la personne.

- **montants** pour chaque type de prestation (factures, bulletins de salaires, relevés Urssaf – Cesu...)

**Soyez vigilants**, des **ajustements** pourraient être apportés dans les mois à venir. Pour faciliter la tâche, certaines **informations sont pré-remplies**, comme c'est le cas pour les utilisateurs des plateformes officielles.(URSSAF - CESU) **Il est de votre responsabilité de vérifier l'exactitude** de ces données.

**D - La CSG en 2025**

Le taux de CSG appliqué dépend du RFR\*. En **2025**, les seuils de revenus déterminant ce taux ont été revalorisés de **4,8 % ce qui introduit une nouvelle variable** pouvant **neutraliser** ou **accentuer les augmentations** de retraite, donc soit une **hausse bienvenue**, alors que ceux ayant perçu des revenus complémentaires, devront composer avec une réduction de leur pension nette.

\*RFR Revenu fiscal de référence

## ACTUALITE AUTONOMIE

### A - Evolution dans la tarification des EHPAD

**Une augmentation du reste à charge d'une partie des résidents.** Jusqu'à cette date, les tarifs étaient fixés par le Conseil départemental si l'établissement est habilité à recevoir des personnes qui, du fait de leurs faibles ressources, souhaitent avoir recours à l'Aide Sociale à l'Hébergement. C'est le cas pour la quasi-totalité des structures non lucratives qui accueillent environ 110 000 personnes dans ce cadre.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les gestionnaires des **EHPAD non lucratifs** (publics et associatifs, c'est-à-dire 80% du parc de 450 000 places) peuvent moduler leurs tarifs pour les **nouveaux résidents** admis après le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Ces dernières auront désormais la possibilité d'appliquer un **tarif supérieur** à celui pratiqué dans le cadre de l'aide sociale dans la limite d'un écart qui peut aller jusqu'à 35% du tarif initial (en moyenne autour de 2 000 € par mois mais peut aller jusqu'à 2 700 €). La cause de cette mesure réside dans les **difficultés financières** d'une majorité des établissements.

Les **fédérations représentatives des retraités** sont très inquiètes de cette mesure qui risque de rendre **inaccessibles ces établissements** pour les publics à revenus moyens. Ils ne pourront pas s'acquitter de leur redevance mensuelle tandis que leurs revenus les excluront du recours à l'aide sociale. Soyez attentifs à ce dossier s'il concerne vos proches.

### B – Fauteuils roulants vers un remboursement intégral en 2025.

À compter du **1<sup>er</sup> décembre 2025**, prise en charge à 100% pour les fauteuils roulants manuels ou électriques figurant dans l'arrêté publié au JO N°0032 du 07/02/2025 ([cliquer ici](#)) modifiant les modalités de prise en charge des Véhicules pour Personnes en situation de Handicap (VPH)

## ACTUALITE SANTÉ

**A - Consommation d'alcool en BFC:** Bonne nouvelle! Certes pas pour les producteurs de vin! Après le DRY JANUARY, nous avons relevé ces chiffres concernant la **consommation d'alcool\*** : Entre 2017 et 2021, ce chiffre **a baissé** de 13,4 % à 12 % pour les **hommes**, diminution encore plus marquée pour les **femmes** : de 5,8 % à 2,6 %.

L'écart entre les hommes et les femmes s'est creusé au fil des années sur la même période. Précisons que nous sommes ici, loin des plaisanteries à caractère sexiste!

\*Baromètre de Santé Publique France pour la Bourgogne Franche-Comté.

### B - ATELIERS BONS JOURS

**Vivre intensément votre retraite et garder forme, moral et santé** avec les Ateliers Nutrition, Equilibre, sommeil, vitalité, mémoire. *Regardez dans le programme de l'ASEPT Franche-Comté Bourgogne que nous vous avons déjà relayé.*

En France, le permis de conduire a 100 ans et bientôt, nous aussi.

64% des seniors de 65 ans et plus, possèdent une voiture. Aussi, en complément de l'article paru dans le Chêne Vert, la conduite automobile, un sujet qui peut être sensible, vous trouverez ci-joint un flyer : **"En voiture, je me rassure"** Certains ateliers sont déjà prévus à Tavaux (Jura) Mantoche et Vellefaux (70).



Si vous êtes intéressés sur les autres départements ne manquez pas de le faire savoir.

Contactez l'ASEPT à la MSA de Bourgogne Franche-Comté - 13 av. Cusenier - Besançon - 03 81 65 60 60.

**Conseils et astuces pour rouler en toute confiance** et maintenir sa liberté de déplacement, conforter les pratiques de conduite et maintenir une vie sociale active le plus longtemps possible. Sensibiliser aux dangers de la route compte-tenu des changements liés à l'âge et de l'évolution des panneaux et signalisations.

**A NOTER\*** : On constate

- qu'en population générale, les **femmes** cessent de conduire à 79 ans et les **hommes** à 82 ans.

- les chiffres \*montrent que **"les seniors pèsent peu dans la responsabilité des accidents graves"**. Les 18-24 ans, c'est 37 % des responsabilités sur les accidents graves, alors que, grosso modo, les plus de 80 ans sont impliqués dans 5 % d'entre eux ; alcool, drogue et excès de vitesse étant des facteurs qui altèrent autant, voire plus, la conduite automobile.

Bien évidemment, il ne s'agit ni de s'accrocher à des statistiques, ni de stigmatiser telle ou telle catégorie de conducteurs en fonction de leur âge ou de leur sexe, pas plus que d'ignorer nos faiblesses (ou celles de nos proches) qui pourraient rendre la conduite dangereuse.

\* données de la cohorte 3C Inserm

Selon la [Société française de Gériatrie & Gériatrie & Gériatrie](#), « L'âge en soi n'est pas une **contre-indication** à la conduite. Le sujet âgé adapte très habituellement l'usage de la voiture et son comportement routier en fonction des difficultés qu'il pourrait rencontrer afin de **limiter les risques** sur l'usage de la route : conduite en journée, sur des parcours plus courts, plus rassurants et surtout des parcours connus. »

Et...une petite nouvelle à ne pas manquer : "Avant, j'étais vieux" – c'est le 11 mars au Grand Kursaal à Besançon, un spectacle pétillant et drôle venez rire avec nous !



Pour en savoir plus [Contact tél](#) : 09 70 26.24 75

### **C - ACCES A LA COMPLEMENTAIRE SANTE SOLIDAIRE (CSS)**

Début février, le Gouvernement a réactivé son projet de **doublement des franchises** sur les boîtes de médicaments, les actes paramédicaux, les transports sanitaires et le montant des participations forfaitaires appliquées aux actes, consultations, examens et analyses de biologie.

Soucieux d'atténuer les effets de cette mesure, nous réitérons notre demande d'augmentation du seuil d'accès à la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) au niveau du plafond pour l'accès au Minimum Contributif. En rappelant que **les bénéficiaires de la CSS sont exemptés des franchises et de participations forfaitaires.**

## ACTUALITE GENERALE

### **VACANCES : Vous y pensez déjà ?**

Que ce soit du côté Mer, Campagne, Montagne, : un maximum de choix.



Toutes les informations

sont sur notre site, rubrique **AVANTAGES ADHERENT**

<https://www.initiativ-retraite.fr/aropa-franche-comte-25-39-90-70/voyages-loisirs-sorties>

### **ACTIVITES 2025 pas d'âge pour construire des liens et cela est bon pour la santé !**

Dans notre monde envahi par le tout-numérique et le sans-contact VIVE les rencontres conviviales = antidote au repli sur soi, qui créent des liens et resserrent ceux existants.

**JOURNEES GALETTE** : Globalement, belle réussite de cette journée « galette ». Grâce à vous, convivialité et partage sont toujours au RDV - bilans.: 202 participants aux journées galette – des photos sur le site.



*Pensez à signaler les modifications intervenues dans votre adresse postale, adresse électronique, n° de téléphone, vous serez certains de pouvoir être joint !*

## CONNECTEZ VOUS

**Vous pouvez consulter le site Internet**

<https://www.initiativ-retraite.fr/aropa-franche-comte-25-39-90-70>

Rédaction et mise en page : Nadège LECUYER - Jean-François POISOT - Michèle PIERRET - Odile BULLE